



COMMISSION EUROPÉENNE

DG Emploi, affaires sociales et inclusion

Législation sociale et de l'emploi, dialogue social

Libre circulation des travailleurs, coordination des systèmes de sécurité sociale

Bruxelles, le
EMPL-B.4/

Objet: Lettre d'invitation à soumissionner n° VT/2013/001

Madame, Monsieur,

La Commission européenne a le plaisir de vous transmettre, à votre demande, le dossier de l'appel d'offres ouvert n° VT/2013/001.

Si vous souhaitez participer à cet appel, vous devez faire parvenir votre offre au plus tard le 15.4.2013. Celle-ci peut être transmise:

- a) soit par lettre recommandée (y compris par messagerie privée) postée au plus tard le 15.4.2013; la date de la poste faisant foi, l'offre doit être envoyée à l'**adresse postale** suivante:

Commission européenne
DG Emploi, affaires sociales et inclusion – Unité B.4
1049 Bruxelles
Belgique

- b) par sa remise (directement ou par tout mandataire du soumissionnaire) au plus tard le 15.4.2013 à 16 heures au service mentionné ci-dessous:

Commission européenne
DG Emploi, affaires sociales et inclusion – Unité B.4
Avenue du Bourget 1
B-1140 Bruxelles (Evere)
Belgique

Dans ce cas, le dépôt de l'offre sera établi au moyen d'un reçu daté et signé nominativement par le fonctionnaire du service susmentionné à qui les documents auront été remis. Une copie de ce reçu sera conservée par le service susmentionné.

1. Présentation de l'offre

L'offre comprendra un original et deux copies. L'envoi doit être fait sous double enveloppe. Les deux enveloppes seront fermées. Si des enveloppes autocollantes sont utilisées, elles seront également fermées à l'aide de bandes adhésives en travers desquelles sera apposée la signature de l'expéditeur.

L'**enveloppe extérieure** devra porter, en plus de l'adresse du service destinataire comme indiqué ci-dessus, les mentions suivantes:

«APPEL D'OFFRES n° VT/2013/001
À NE PAS OUVRIR PAR LE SERVICE COURRIER
À NE PAS OUVRIR PAR LE COMITÉ D'OUVERTURE AVANT LE
30.4.2013»

L'**enveloppe intérieure** devra, quant à elle, porter les mentions suivantes:

«APPEL D'OFFRES n° VT/2013/001
À NE PAS OUVRIR PAR LE SERVICE COURRIER
À NE PAS OUVRIR PAR LE COMITÉ D'OUVERTURE AVANT LE
30.4.2013»
(NOM DU SOUMISSIONNAIRE)»

2. Cahier des charges

Le cahier des charges relatif à l'appel d'offres sous rubrique est joint à la présente invitation à soumissionner (voir Annexe 1 – Cahier des charges).

3. Dispositions sous-jacentes

Toute offre vaut acceptation des dispositions prescrites par:

- a) la présente lettre d'invitation à soumissionner;
- b) le cahier des charges (Annexe 1);
- c) les conditions générales applicables aux contrats de services de la Commission européenne. Ce document est joint au modèle de contrat ci-joint (Annexe 2).

4. Conditions

Toute offre doit:

- être signée par le soumissionnaire ou son mandataire dûment habilité;
- être parfaitement lisible, afin qu'il ne subsiste pas le moindre doute sur les termes et les chiffres.

5. Délai de validité

Les offres doivent être valables pendant la période suivante:

- 6 mois à compter du 15.4.2013;
- l'ouverture des offres n'aura pas lieu avant le 30.4.2013.

6. Résultats de l'évaluation

Les soumissionnaires seront informés de la suite réservée à leur offre.

7. Non-soumission d'une offre

Les candidats qui n'ont pas l'intention de soumettre une offre sont priés de nous en informer par écrit, et avant la date limite, à l'adresse mentionnée à la première page de la présente invitation.

8. Prix

Les offres ne peuvent en aucun cas dépasser la somme totale de 100 000,00 EUR.

9. Contacts pendant la procédure

Tout contact entre le pouvoir adjudicateur et le soumissionnaire est interdit pendant le déroulement de la procédure, sauf dans les conditions suivantes:

- a) avant la date limite de dépôt des offres, s'agissant du cahier des charges et de documents et renseignements complémentaires, le pouvoir adjudicateur peut:
 - à l'initiative des soumissionnaires, fournir des renseignements supplémentaires ayant strictement pour but d'explicitier la nature du marché; ces renseignements sont communiqués à la même date à tous les soumissionnaires qui ont demandé le cahier des charges;
 - de sa propre initiative, s'il s'aperçoit d'une erreur, d'une imprécision, d'une omission ou de toute autre insuffisance matérielle dans la rédaction de l'avis de marché, de l'invitation à soumissionner ou du cahier des charges, en informer les intéressés à la même date et dans des conditions strictement identiques à celles de l'appel à la concurrence;
- b) après l'ouverture des offres, dans le cas où une offre donnerait lieu à des demandes d'éclaircissement ou s'il s'agit de corriger des erreurs matérielles manifestes dans la rédaction de l'offre, le pouvoir adjudicateur peut prendre l'initiative d'un contact avec le soumissionnaire.

10. Avertissement

La présente invitation à soumissionner ne constitue aucun engagement de la part de la Commission. Un tel engagement ne prend effet qu'au moment de la signature du contrat avec l'attributaire retenu. Le pouvoir adjudicateur peut, jusqu'à la signature du contrat, soit renoncer au marché, soit annuler la procédure de passation du marché, sans que les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation. Le cas échéant, cette décision serait motivée et portée à la connaissance des soumissionnaires.

11. Protection des données

Si le suivi de votre réponse à l'invitation à soumissionner implique l'enregistrement et le traitement de données à caractère personnel (par exemple, nom, adresse, CV), ces données seront traitées conformément au règlement (CE) n° 45/2001 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données. Sauf indication contraire, les réponses aux questions et les données à caractère

personnel demandées sont nécessaires pour l'évaluation de votre offre, conformément aux spécifications de l'invitation à soumissionner, et seront traitées uniquement à cette fin par l'unité B.4 de la DG EMPL. Des renseignements détaillés concernant le traitement de vos données à caractère personnel figurent dans la déclaration de confidentialité consultable à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/dataprotectionofficer/privacystatement_publicprocurement_en.pdf

12. Système d'alerte précoce

Vos données à caractère personnel peuvent être enregistrées par le comptable de la Commission soit uniquement dans le système d'alerte précoce (SAP), soit à la fois dans le SAP et la base de données centrale sur les exclusions, si vous vous trouvez dans l'une des situations visées par:

- la décision 2008/969/CE, Euratom de la Commission du 16 décembre 2008 relative au système d'alerte précoce (pour de plus amples informations, consultez la déclaration sur la politique en matière de respect de la vie privée à l'adresse http://ec.europa.eu/budget/contracts_grants/info_contracts/legal_entities/legal_entities_fr.cfm),
ou
- le règlement (CE, Euratom) n° 1302/2008 de la Commission du 17 décembre 2008 relatif à la base de données centrale sur les exclusions (pour de plus amples informations, consultez la déclaration sur la politique en matière de respect de la vie privée à l'adresse http://ec.europa.eu/budget/explained/management/protecting/protect_fr.cfm#BDCE)

13. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, uniquement par écrit et sur demande, à l'adresse EMPL-VT-2013-001@ec.europa.eu, avec mention de la référence de cet appel d'offres: VT/2013/001.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Jackie Morin
Ordonnateur

- Annexes:
- Annexe 1: Cahier des charges VT/2013/001 + Annexe I (articles 106 et 107)
 - Annexe 2: Modèle de contrat (y compris les annexes, qui font partie intégrante du contrat). Les soumissionnaires porteront une attention particulière aux conditions générales applicables aux contrats de services attribués par la Commission européenne, à l'annexe III (Rémunération et frais remboursables - Détail des prix) ainsi qu'à l'annexe IV (CV et classification des experts)
 - Annexe 3: Formulaire d'identification bancaire
 - Annexe 4: Formulaire «Entité légale»
 - Annexe 5: Déclaration sur l'honneur (si nécessaire)